

# École secondaire Grande-Rivière



## Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 29 août 2011

Local 140 de l'école

19h17 à 20h53

Procès-verbal

Sont présents :

Poste	Nom	Groupe représenté
1-	Marc Brosseau	Président et substitut au comité de parents
2-	Nicolas Côté	Parent
3-	Clermont Desharnais	Parent
4-	Bruno Émond	Parent
5-	Lucie Joyal	Parent
6-	Marc Périard	Parent
7-	Jessica Bertrand	Enseignante
8-	Alain David	Enseignant
9-	Nathalie Chrétien	Enseignante
10-	Marie-Claude Labelle	Enseignante
11-	Madame Bianka Lacasse-Lépine	Enseignante
12-	Madame Dominique Demers	Représentante du personnel professionnel

# École secondaire Grande-Rivière

13-	Richard Paiement	Représentant de la communauté
14-	Michel Parent	Représentant de la communauté
15-	François Côté	Représentant des élèves

## Sont également présents à la table du conseil :

	Monsieur Stéphane Lacasse	Directeur
	Nathalie Brassard	Secrétaire

## Sont absents :

1-	Sonia Pouliot	Parent
2-	Éric Labonté	Représentant du personnel de soutien
3-	Alicia Mundo-Séguin	Représentant des élèves

## Membres du public

1-	Monsieur Chagnon	Commissaire
4-	Monsieur Jean Malette	Commissaire

\* La copie de la liste des présences est déposée en annexe I au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.



## Ouverture de la séance : 19h17

### 1 - a) Présence et quorum :

Le président, Monsieur Marc Brosseau, ouvre la séance après avoir constaté que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum. Ouverture de la séance à 19h17.

Monsieur Brosseau souhaite la bienvenue à Madame Dominique Demers, Monsieur Alain David et Madame Bianka Lacasse-Lépine qui siégeront au conseil d'établissement.

# École secondaire Grande-Rivière

2 -	Question du public :
	N/A
3 -	Adoption de l'ordre du jour
044 - CÉ 20110829-01	CONSIDÉRANT que Monsieur Brosseau, président et Monsieur Stéphane Lacasse, directeur, ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 29 août 2011;
	CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement de l'école secondaire Grande-Rivière;
	
	EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Jessica Bertrand et appuyée par Monsieur François Côté, il est résolu à l'unanimité:
	D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 29 août 2011;  En n'y apportant aucune correction.
4 -	Adoption du procès-verbal d'une séance ordinaire
044 - CÉ 20110829-02	PRÉAMBULE : Monsieur Marc Brosseau s'assure que tous ont reçu une copie des procès-verbaux et accorde quelques minutes aux membres pour leurs révisions. Il s'informe si des corrections sont nécessaires.  CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la <i>Loi sur l'instruction publique (LIP)</i> , les membres du conseil ont reçu une copie des procès-verbaux des séances du 16 mai, 30 mai et 8 juin 2011 plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance;  

# École secondaire Grande-Rivière

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Monsieur François Côté et appuyé par Madame Lucie Joyal, il est résolu à l'unanimité :

DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture des procès-verbaux des séances du 16 mai, 30 mai et 8 juin 2011;

D'ADOPTER, tel que déposé, les procès-verbaux des séances du 16 mai, 30 mai et 8 juin 2011 du conseil d'établissement de l'école secondaire Grande-Rivière;

En y apportant les modifications suivantes :

Procès-verbal du 16 mai :

À la première page, le titre de Madame Lucie Joyal devra se lire « **Parent** »;

À la page 6 d)- le mot « précises » sera corrigé et devra se lire « **précise** » ;

Procès-verbal du 30 mai :

À la première page, le titre de Madame Lucie Joyal devra se lire « **Parent** »;

À la page 3, dernier paragraphe, on devra lire « **Monsieur** » Nicolas Côté et non Madame Nicolas Côté;

À la page 8, deuxième paragraphe de l'alinéa e), on devra lire « **participation active** » et non participations actives.

Procès verbal du 8 juin :

À la première page, le titre de Madame Lucie Joyal devra se lire « **Parent** »;

# École secondaire Grande-Rivière

5 -

## Suivis au procès-verbal

### a) Code de vie et comité encadrement

Le comité d'encadrement poursuit son travail. Monsieur Lacasse précise aux membres que le comité présentera demain, à l'ensemble du personnel, le résultat de ses travaux, soit le nouveau code de vie et les règles et dispositions d'encadrement.

Monsieur Clermont Desharnais s'informe de la façon dont sera présenté le nouveau code de vie aux élèves. Monsieur Lacasse nous confirme que, outre des affiches disposées dans l'école, la première période de classe sera utilisée aux fins de sa présentation et de son explication aux élèves.

### b) Envoi de la rentrée

Dans la documentation envoyée pour la rentrée, la lettre indiquant à quel endroit se procurer les manuels scolaires indiquait « doivent » acheter les manuels à la librairie Michabou, alors qu'on aurait dû lire « peuvent » acheter les manuels scolaires à la librairie Michabou. Le correctif sera bien sûr apporté dans la documentation de la prochaine rentrée scolaire.

6 -

## Correspondance

Monsieur Marc Brosseau fait circuler une lettre à l'attention du CE et concernant des assurances en milieu scolaire.

7 -

## Travaux du conseil

### 7 a) Projet de voyage à Walt-Disney:

044 - CÉ  
20110829-03

**PRÉAMBULE** Monsieur Stéphane Lacasse présente aux membres le projet de voyage à Disney préparé par deux commissaires de la commission scolaire et s'adressant aux élèves du 1<sup>er</sup> cycle. Ce voyage aura lieu à la fin des classes, en juin 2012.

# École secondaire Grande-Rivière

CONSIDÉRANT que l'article 94 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement de l'école secondaire Grande-Rivière, le pouvoir, au nom de la commission scolaire, de solliciter et recevoir toute somme d'argent par don, legs, subvention ou autres contributions bénévoles de toute personne ou de tout organisme public ou privé désirant soutenir financièrement les activités de l'école;

CONSIDÉRANT que les participants au projet proposent que les campagnes de financement organisées aient comme objectif de permettre la réalisation d'un voyage touristique à Walt-Disney en Floride;

CONSIDÉRANT que l'école souscrit à cet objectif;

CONSIDÉRANT que l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement de l'école secondaire Grande-Rivière, le mandat d'approuver la programmation des activités proposées par Monsieur Stéphane Lacasse, directeur;

CONSIDÉRANT que ce projet sera réalisé en collaboration avec Mme Johanne Légaré et M. Gilbert Couture, commissaires à la CSPO;

CONSIDÉRANT que le conseil d'établissement peut exiger une contribution financière de la part des utilisateurs de ces services, conformément à l'article 91, 1<sup>er</sup> par. de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, et que ces revenus tout comme ces dépenses s'ajoutent au budget de l'école;



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Monsieur Clermont Desharnais et appuyé par Monsieur Marc Périard, il est résolu à l'unanimité:

D'APPROUVER l'objectif proposé par les participants pour organiser des campagnes de financement;

D'APPROUVER l'ajout de l'activité à la programmation des activités proposées par Monsieur Stéphane Lacasse, directeur, dont une copie est jointe (no : 2) au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;

# École secondaire Grande-Rivière

D'ADOPTER que soient réclamés aux parents, qui choisiront d'inscrire leur enfant, les frais encourus. Ces frais sont ceux qui seront établis en fonction des sommes amassées lors des campagnes de financement;

## 7 b) Adoption du rapport annuel du conseil d'établissement et de la reddition de compte

044 - CÉ  
20110829-4

**PRÉAMBULE** Monsieur Marc Brosseau remercie les membres et le personnel de l'école pour le travail exceptionnel accompli cette année.

Monsieur Stéphane Lacasse présente aux membres le rapport annuel du conseil d'établissement et la reddition de compte. Le rapport annuel se voulant un résumé des travaux effectués par le conseil et des décisions prises pendant l'année scolaire. Se trouvent également joints, le plan de réussite, le projet éducatif et des statistiques sur les taux de réussite. Monsieur Lacasse répond aux interrogations des membres. Il explique également de quelle façon sont constitués les indicateurs nationaux par le ministère. À la demande des membres, une liste explicative en lien avec les statistiques sera ajoutée au rapport annuel.

**CONSIDÉRANT** que l'article 82 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, prescrit que le conseil d'établissement prépare et adopte un rapport annuel contenant un bilan de ses activités;

**CONSIDÉRANT** qu'un projet de bilan de nos activités a été préparé par Monsieur Marc Brosseau, président et Monsieur Stéphane Lacasse, directeur;



**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Bruno Emond et appuyé par Madame Marie-Claude Labelle, il est résolu à l'unanimité:

# École secondaire Grande-Rivière

D'ADOPTER le rapport annuel présentant le bilan des activités du conseil d'établissement ainsi que la reddition de compte de l'école secondaire Grande-Rivière dont copies sont jointes en annexes (nos : 3 et 4) au présent procès-verbal pour en faire parties intégrantes;

DE MANDATER Monsieur Marc Brosseau, président, pour qu'il en fasse la présentation lors de l'assemblée générale annuelle des parents;

DE MANDATER Monsieur Stéphane Lacasse, directeur, pour que le rapport annuel 2010-2011 des activités du conseil d'établissement soit disponible sur le site web de l'école dans les plus courts délais;

DE MANDATER Monsieur Stéphane Lacasse, directeur, pour qu'il fasse parvenir à la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais une copie du rapport annuel des activités du conseil d'établissement 2010-2011 de l'école secondaire Grande Rivière, accompagnée de la présente résolution.

8 -

## Les rapports et mots des représentants

### a) Rapport du président

### b) Rapport du représentant au comité de parents

Monsieur Marc Brosseau invite les membres à l'assemblée annuelle de l'école qui se tiendra le 6 septembre prochain. Il souhaite pouvoir recruter 1 parent pour siéger comme représentant au comité de parents et 2 représentants substitués lors de l'assemblée.

### c) Mot des représentants de la communauté

Monsieur Michel Parent nous confirme qu'en plus des prix décernés aux élèves méritants, 42 prix ont été remis par le Club Richelieu aux élèves s'étant illustrés dans le cadre du concours littéraire, lors du Gala Méritas en juin dernier.

Monsieur Parent sera disponible encore cette année pour siéger au Conseil d'établissement et invite les membres et le personnel de l'école à soumettre des idées d'activités ou de partenariats pour cette année.



# École secondaire Grande-Rivière

- e) Rapport du directeur
- a) Le portrait de la clientèle cette année se chiffre aujourd'hui à 1697 élèves, ces chiffres seront confirmés le 30 septembre, date de la déclaration de la clientèle.
- b) Plusieurs travaux ont été effectués cet été, dont la réfection de la toiture. Un litige avait jusqu'à présent empêché le début des travaux de réparation.
- c) Des travaux sont présentement en cours et devraient être terminés d'ici la fin septembre pour changer l'ensemble du système de climatisation et de chauffage. Il s'agit d'un gros investissement qui nous permettra un meilleur contrôle et une efficacité supérieure.
- d) Plusieurs changements ont eu lieu au niveau de l'équipe de direction cette année. L'école sera dorénavant divisée en secteurs : Secteur 1 : Adaptation scolaire et 1<sup>er</sup> cycle, Secteur 2 : 2<sup>e</sup> cycle. Monsieur Lacasse explique aux membres la nouvelle structure organisationnelle.
- e) Monsieur Lacasse souhaite travailler dès le début de l'année, avec le personnel en charge du conseil des élèves, afin de constituer le conseil et se doter d'un représentant par niveau. Les représentants devraient avoir environ une rencontre par mois.
- f) Monsieur Lacasse nous fait part des priorités ciblées cette année :
- 1- Plan de réussite;
  - 2- Encadrement des élèves, augmentation du personnel TES;
  - 3- Accompagnement du personnel;
  - 4- Normes et modalités d'apprentissage (changement au niveau du bulletin- 3 étapes seulement);
  - 5- Amélioration des communications internes et externes;

Le directeur remercie les membres enseignants sortants pour leur implication cette année.



# *École secondaire Grande-Rivière*

044 - CÉ  
20110829-05

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisée;



EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Monsieur François Côté et appuyée par Madame Jessica Bertrand, il est résolu à l'unanimité :

DE LEVER l'assemblée de la séance ordinaire à 20h53.

Adopté le

\_\_\_\_\_  
Monsieur Marc Brosseau, président

\_\_\_\_\_  
Monsieur Stéphane Lacasse, directeur

\_\_\_\_\_  
Date

# *École secondaire Grande-Rivière*

Item à l'ordre Du jour	No de l'annexe	Sujet de l'annexe
1-a	I	<i>Liste des présences</i>
7 a)	2	<i>Document d'information Disney 2012</i>
7 b)	3	<i>Rapport annuel du conseil d'établissement 2010-2011</i>
7 b)	4	<i>Reddition de compte - 2010-2011</i>